

PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DES PATRIOTES

Procès-verbal d'une séance en ajournement du Conseil des commissaires de la Commission scolaire des Patriotes tenue le mardi, 20 juin 2000, à 19 h 30, au 1740 rue Roberval, Saint-Bruno-de-Montarville.

SONT PRÉSENTS : mesdames et messieurs les commissaires Yves Ballard, Huguette Bussièrès, Suzanne Chartrand, Luce Deschênes Damian, Gabriel Ducharme, Denise Grégoire, Manon Handfield, Jean-Louis Lachapelle, Alain Langlois, Louise Legault-Choquette, André Mc Nicoll, Yvan Noël, Michel Pépin, Hélène Roberge, Line Tessier, Alain Villemure ainsi que Francine Charbonneau et Diane Miron, représentantes du Comité de parents.

SONT ABSENTS : madame Mireille Charbonneau et monsieur Pierre Diamond

ONT MOTIVÉ LEUR ABSENCE : messieurs Marc-André Lehoux, Jean-François Rabouin et Paul St-Onge.

Assistent également à cette séance : madame Ginette Jacques, directrice générale, et messieurs Pierre Charland, directeur du Service des ressources financières, Claude Desmarais, directeur par intérim du Service des ressources humaines, Serge Dubé, directeur général adjoint, André Dubreuil, directeur du Service des ressources matérielles, Daniel Grisé, directeur du Service des ressources informatiques, Louis Laliberté, directeur du Service des ressources éducatives, Pierre Massicotte, directeur du Service de l'organisation scolaire et Clément Page, secrétaire général.

1. CONSTATATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur Gabriel Ducharme, président, fait la constatation du quorum et procède à l'ouverture de la séance.

2. REVUE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

C-239-06-00

Il est proposé par madame Luce Deschênes Damian d'adopter l'ordre du jour suivant :

1. Constatation du quorum et ouverture de la séance.
2. Revue et adoption de l'ordre du jour.
3. Revue et adoption du procès-verbal...
4. Affaires relatives à la dernière séance.
5. Parole au public.

6. Affaires reportées et affaires nouvelles :
 - 6.1. Plan d'effectif 2000-2001 du personnel cadre, le personnel de soutien et le personnel professionnel / adoption
 - 6.2. Prévisions budgétaires 2000-2001 et taux de la taxe scolaire / adoption
 - 6.2.1. Taux d'intérêt sur taxe
 - 6.3. Plan triennal de répartition et de destination des immeubles 2000-2001 à 2002-2003 / adoption
 - 6.4. Liste et actes d'établissement des écoles et des centres / adoption
 - 6.5. Plan stratégique de destination des immeubles :
 - 6.5.1. Rencontre avec le MÉQ
 - 6.5.2. Locaux préfabriqués d'Hydro-Québec
 - 6.6. Affectation du personnel de direction des écoles.
7. Information :
 - 7.1. École secondaire de Mortagne / communiqué au personnel
 - 7.2. Lettre de monsieur Jean-Jacques Couillard.
8. Affaires diverses :
 - 8.1. Organisation scolaire / évolution de l'effectif.
9. Parole au public.
10. Parole aux membres du Conseil.
11. Levée de la séance.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

3. REVUE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL...

Néant.

4. AFFAIRES RELATIVES À LA DERNIÈRE SÉANCE

Néant.

5. PAROLE AU PUBLIC

Madame Isabelle Lemay porte à l'attention des commissaires un problème de transfert d'élèves. Le directeur du Service de l'organisation scolaire, monsieur Pierre Massicotte, est appelé à répondre aux interrogations de madame Lemay.

6. AFFAIRES REPORTÉES ET AFFAIRES NOUVELLES :

Huis clos

C-240-06-00

Il est proposé par madame Hélène Roberge de poursuivre la séance à huis clos.

Retour à l'assemblée publique

C-241-06-00

Il est proposé par monsieur Yvan Noël que l'assemblée redevienne publique.

6.1 Plan d'effectif 2000-2001 du personnel cadre, du personnel de soutien et du personnel professionnel / adoption

Le directeur par intérim du Service des ressources humaines, monsieur Claude Desmarais, présente le dossier susmentionné.

Considérant les consultations effectuées sur ce projet de document;

Considérant les recommandations proposées à la suite des consultations;

C-242-06-00

En conséquence, il est proposé par monsieur Michel Pépin d'accepter le plan d'effectif 2000-2001 du personnel cadre, du personnel de soutien et du personnel professionnel, lequel est déposé à l'annexe ACC-037-06-00.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

6.2 Prévisions budgétaires 2000-2001 et taux de la taxe scolaire / adoption

Le directeur du Service des ressources financières, monsieur Pierre Charland, présente le dossier susmentionné.

Considérant que conformément à la Loi sur l'instruction publique, la Commission scolaire des Patriotes doit adopter et transmettre au ministre son budget de fonctionnement, d'investissement et de service de la dette pour l'année scolaire 2000-2001;

Considérant que ce budget prévoit des revenus égaux aux dépenses;

Considérant que l'évaluation uniformisée qui a été utilisée pour l'établissement de la subvention de péréquation est établie au montant de 10 048 139 920 \$ en conformité avec la loi et les règles budgétaires 2000-2001;

Considérant que le budget prévoit que le taux de la taxe scolaire est fixé à 0,35 \$;

Considérant que ce taux respecte les limites prévues par la loi;

C-243-06-00

Il est proposé par madame Suzanne Chartrand que le budget de fonctionnement, d'investissement et de service de la dette soit adopté, transmis au ministre de l'Éducation et déposé à l'annexe ACC-038-06-00 et que le taux de la taxe scolaire soit fixé à 0,35 \$.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

6.2.1 Taux d'intérêt sur taxe

Le directeur du Service des ressources financières, monsieur Pierre Charland, obtient l'accord des membres du Conseil pour procéder à l'envoi du compte de taxe 2000-2001 avec un taux d'intérêt de 12% sur les taxes impayées.

6.3 Plan triennal de répartition et de destination des immeubles 2000-2001 à 2002-2003 / adoption

Le directeur du Service de l'organisation scolaire, monsieur Pierre Massicotte, présente le dossier susmentionné.

Considérant qu'en vertu de l'article 211 de la Loi sur l'instruction publique, «*chaque année la commission scolaire établit un plan triennal de répartition et de destination de ses immeubles*»;

Considérant la consultation qui a été faite auprès du Comité de parents, conformément à l'article 193 de la Loi sur l'instruction publique;

C-244-06-00

Il est proposé par monsieur Alain Langlois d'adopter le Plan triennal de répartition et de destination des immeubles 2000-2001, 2001-2002 et 2002-2003, lequel est déposé à l'annexe ACC-039-06-00.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

6.4 Liste et actes d'établissement des écoles et des centres / adoption

Le directeur du Service de l'organisation scolaire, monsieur Pierre Massicotte, présente le dossier susmentionné.

Considérant l'article 211 de la Loi sur l'instruction publique;

Considérant l'article 40 de la Loi sur l'instruction publique;

Considérant la consultation qui a été faite auprès du Comité de parents, conformément à l'article 193 de la Loi sur l'instruction publique;

C-245-06-00

Il est proposé par monsieur Yvan Noël d'adopter :

- La liste des écoles et des centres de la Commission scolaire des patriotes, laquelle est déposée à l'annexe ACC-040-06-00;
- Les actes d'établissement des écoles et des centres de la Commission scolaire des Patriotes, lesquels sont déposés à l'annexe ACC-041-06-00;

Et de révoquer l'acte d'établissement de l'école Cedar street.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

À cette occasion, la directrice générale, madame Ginette Jacques, fait part de ses commentaires relativement aux préoccupations exprimées par le conseil d'établissement de l'école de Mortagne quant à l'ajout de service du Centre de formation du Richelieu à cette école.

6.5 Plan stratégique de destination des immeubles :

Le directeur général adjoint, monsieur Serge Dubé, présente le dossier susmentionné.

6.5.1 Rencontre avec le MÉQ / demande d'investissement Secteur Mont-Saint-Hilaire

Considérant que le pavillon Sacré-Cœur de l'école Au-Fil-de-l'Eau de Mont-Saint-Hilaire est désuet et que trois (3) groupes d'élèves y sont logés ;

Considérant que cinq (5) unités préfabriquées sont annexées au pavillon Desrochers de la même école et que ces unités sont désuètes ;

Considérant que la population du secteur augmente et que les prévisions démographiques du MEQ confirment cette tendance pour les prochaines années ;

Considérant que l'école Au-Fil-de-l'Eau a un service de garde de plus de 200 élèves ;

Considérant que le pavillon Desrochers de cette école ne dispose pas de gymnase ;

Considérant que le pavillon Desrochers de cette école utilise la salle polyvalente pour le service de garde ;

C-246-06-00

Il est proposé par monsieur Jean-Louis Lachapelle de demander au ministère de l'Éducation du Québec :

- De démolir les unités préusinées rattachées au pavillon Desrochers de l'école Au-Fil-de-l'Eau, au coût estimé de 50 000 \$;
- D'aliéner le pavillon Sacré-Cœur de la même école et d'affecter au fonds d'investissement le produit d'une éventuelle transaction s'il y a lieu ;
- D'agrandir, pour septembre 2001, un pavillon de la même école de quatre (4) locaux de maternelle, de quatre (4) autres du primaire, d'un gymnase et des services afférents au coût estimé de 2 055 000 \$.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Demande d'investissement / secteur Boucherville

Considérant les changements de ratios au primaire ;

Considérant les besoins de locaux liés aux services de garde et à la réforme du curriculum ;

Considérant les espaces disponibles à l'école Paul VI ;

C-247-06-00

Il est proposé par monsieur Alain Langlois de demander au ministère de l'Éducation du Québec l'autorisation et les allocations nécessaires à l'aménagement, pour septembre 2001, de locaux d'enseignement à l'école Paul VI pour l'équivalent de 494 mètres carrés au prix unitaire de 500 \$ le mètre carré.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

6.5.2 Locaux préfabriqués d'Hydro-Québec

Le directeur du Service des ressources matérielles, monsieur André Dubreuil, fait rapport de ses démarches et son évaluation des coûts pour l'acquisition et l'installation de locaux préfabriqués d'Hydro-Québec.

Les membres du Conseil conviennent de ne pas donner suite à ce projet.

6.6 Affectation du personnel de direction des écoles

Considérant les entrevues réalisées avec les cadres d'école;

Considérant les critères de sélection remis par le conseil d'établissement de chaque école;

C-248-06-00

Il est proposé par monsieur Jean-Louis Lachapelle d'accorder une promotion aux personnes nommées ci-après :

M. Pierre Aubry	directeur à l'école De Salaberry
M. Denis Beauchamp	directeur à l'école Le Rucher

À compter du 1^{er} juillet 2000.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Considérant les entrevues réalisées pour sélectionner des enseignants dans une banque de cadres;

Considérant les besoins de chaque milieu;

C-249-06-00

Il est proposé par madame Hélène Roberge de nommer monsieur Claude Sasseville à un poste de directeur adjoint à demi-temps, sur une base temporaire, à l'École d'éducation internationale, à compter du 1^{er} juillet 2000.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

7. INFORMATION :

7.1 École secondaire de Mortagne / communiqué au personnel

Un communiqué adressé au personnel de l'école par la direction générale est déposé pour information.

7.2 Lettre de monsieur Jean-Jacques Couillard

Le président, monsieur Gabriel Ducharme, fait lecture d'un message de monsieur Jean-Jacques Couillard concernant son mémoire sur les orientations stratégiques de la Commission scolaire.

8. AFFAIRES DIVERSES

8.1 Organisation scolaire / évolution de l'effectif

Le directeur du Service de l'organisation scolaire, monsieur Pierre Massicotte, présente l'évolution de l'organisation scolaire aux écoles Cedar Street, Courtland Park et dans l'ensemble des localités de la Commission scolaire.

9. PAROLE AU PUBLIC

Madame Sylvette David fait part de sa déception face à la décision de la Commission scolaire Riverside de réduire le nombre de locaux disponibles pour le secteur francophone de l'école Courtland Park.

10. PAROLE AUX MEMBRES DU CONSEIL

Au cours de la période d'échanges, il est notamment question de :

- La rencontre des commissaires en fin d'année;
- Du lancement du site Web de l'école secondaire de Mortagne;
- Du suivi à donner à la consultation du MÉQ sur les règles budgétaires;
- Des projets d'enseignement de l'anglais intensif à Sainte-Julie.

11. LEVÉE DE LA SÉANCE

C-250-06-00

Il est proposé par madame Luce Deschênes Damian de lever la présente séance.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

président

secrétaire général

CP/ag